Forum International des Peuples Autochtones sur le Changement Climatique
Déclaration de clôture de la 21ème Conférence des parties (COP21) à la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC)
Paris, France, 12 décembre 2015

Présenté par Frank Ettawageshik, soutenu par Chef Bill Erasmus, Hindou Ourmou Ibrahim, et Saoudata Aboubacrine

Aanii, NakwegeshikN'diznikas. Pipigwa Ododem. Waganakising n'doonjibaa.(Bonjour. Mon nom est *Noonday*. L'épervier est l'emblème de ma famille. Je suis originaire de la Terre de l'Arbre Crochu).

Monsieur le Président, je vous ai salué dans ma langue natale. Mon nom est Frank Ettawageshik et je représente le Congrès National des Indiens d'Amérique. Je vous remercie de me permettre de prendre la parole devant vous au nom du Forum International des Peuples Autochtones sur le Changement Climatique. Les Peuples Autochtones sont ceux qui ont le moins contribué aux changements climatiques, ayant sauvegardé nos terres, territoires et ressources traditionnelles depuis des millénaires. Parce que nos vies sont inextricablement et intimement liées au monde naturel, le moindre effet négatif sur ce dernier a un impact profond sur nos vies.

Les membres de notre caucus viennent de toutes les régions du monde. Les peuples autochtones sont venus ici vous présenter trois messages clés. Nous avons eu le plaisir de voir que tous ces points ont été, dans une certaine mesure, abordés durant les négociations.

1. Il est essentiel que les droits des peuples autochtones soient reconnus, protégés et respectés au sein d'un cadre étendu de protection des droits de l'homme. Nous avons voulu nous assurer d'une telle garantie dans le dispositif de l'Accord. Nous sommes fortement déçus que les parties n'aient pas jugé bon d'accéder à cette demande pour laquelle nous nous étions associés en nombre. Les Parties reconnaissent l'importance de tels droits dans le Préambule et nous avons l'intention de faire respecter nos droits à chaque instant. Nous sommes des gouvernements souverains liés par des traités internationaux et ayant des droits à l'accès aux territoires et aux ressources terrestres, pour le respect desquels nous avons un devoir sacré que nous avons l'intention de respecter.

2. Un objectif de maintien de l'augmentation des températures sous 1,5 degré Celsius. Nous sommes déçus que cela n'ait pas été adopté alors même que le Dialogue Structuré entre Experts a déclaré que nos moyens de subsistance traditionnels seraient gravement affectés à 2 degrés. Cependant, nous sommes reconnaissants du fait que l'importance vitale d'atteindre l'objectif de 1,5 degré Celsius soit reconnue dans les termes de la Convention.

3. Reconnaissance, respect et utilisation de notre savoir traditionnel selon notre consentement libre, préalable et éclairé. Nous sommes reconnaissants de l'existence d'une disposition en ce sens dans le dispositif de l'accordsous la section abordant le thème de l'adaptation, mais celle-ci devrait s'appliquer à l'ensemble de l'Accord et Décision sans ajout de la mention « le cas échéant ».

Nous devons nous souvenir que nous sommes ici en tant que nations pour s'assurer du futur de nos enfants ! Nous reconnaissons l'espoir dans les yeux de tous les enfants et nous travaillons pour que cet espoir perdure à travers les générations futures.

Miigwetch, Merci Beaucoup